

## TOUS REUNIS POUR LE MEME COMBAT



Mes chers amis,

Le 27 avril 2008, je vous avais envoyé un message dans lequel je vous racontais le déroulement de ma journée du 26 avril 2008. Une journée pas comme les autres. Une journée au cours de laquelle j'avais été violemment débarqué, menottes aux points, par des policiers belges du vol SN 351 de la compagnie Brussels Airlines à destination de Kinshasa via Douala, retenu dans une cellule de l'aéroport internationale de Bruxelles pendant plus de 10 heures.

J'avais été débarqué avec deux autres personnes, un Français d'origine camerounaise et un homme de couleur blanche parce que nous avons, comme beaucoup d'autres passagers de ce vol protesté contre les traitements violents, inhumains, inacceptables et insupportables infligés à un sans papier camerounais en instance d'expulsion du territoire belge. Ce jeune camerounais décèdera le 01.mai 2008 dans des circonstances troubles dans un centre de rétention belge. Il laissera un témoignage accablant pour les policiers chargés de son expulsion qu'il accusait de l'avoir tellement frappé après cette tentative d'expulsion manquée qu'il était incapable de manger, tant il avait mal aux mâchoires.

Depuis, j'avais, comme vous le savez, porté plainte avec constitution de partie civile contre X. J'étais depuis des mois à la recherche de mes compagnons d'infortune convaincu qu'ils étaient des témoins clés des événements du fameux vol SN 351.

Brussels Airlines avait de son côté mené une campagne de désinformations en me calomniant. Il affirmait que « je m'étais violemment opposé à la présence d'un déporté et incité les autres passagers à provoquer une émeute à bord tout en faisant preuve de violence verbales et de menaces vis-à-vis du personnel de bord... »

J'étais à la recherche sans succès de ce compagnon d'infortune de type européen, convaincu qu'il était un témoin important des événements qui s'étaient produits dans le vol SN 351.

Figurez-vous que le samedi 02 août 2008, j'ai reçu un appel de **Philippe Léonardon**, le passager européen avec qui j'avais été débarqué et que je recherchais depuis des mois sans succès. J'étais fou de joie.

Philippe me recherchait également depuis des semaines et était très content de me retrouver. Enfin !

Il m'informât qu'il avait passé 36 heures de plus à Bruxelles et avait, alors qu'il attendait un autre vol pour se rendre au Cameroun consigné tout ce qui s'était passé le 26 avril 2008 sur

son ordinateur portable. Enfin, il allait se joindre à nous afin que nous menions ensemble ce combat pour la justice et la mémoire de feu Folefack Sontsa.

Ayant été débarqué le premier, il avait été témoin de l'extérieur de l'avion de notre débarquement musclé par les policiers belges. Il me donnât des détails sur notre garde à vue, sur la destruction de la vidéo par les policiers, sur sa suspension des vols de Brussels Airlines et son inscription sur la liste noire de cette compagnie, sur les 36 heures de galère qu'il avait passé à l'aéroport de Bruxelles avant de voyager avec une compagnie marocaine à destination de Douala. Bref un témoignage douloureux mais très important pour la suite de notre combat contre Brussels Airlines et la police fédérale belge.

Une autre rencontre très importante arrivera quelques jours plus tard, le 06 août 2008. Tout à fait par hasard, je tombai sur **Aaron Claude Ndema Moussa**, le passager Français d'origine camerounaise avec qui j'avais été débarqué et gardée en cellule à l'aéroport de Bruxelles. Je ne l'avais plus revu depuis notre séparation au comptoir de vente de Brussels Airlines le 26 avril 2008.

Nous sommes tous les trois désormais réunis pour continuer ensemble le combat que j'avais commencé.

Un combat qui sera, nous en sommes conscient long et pénible. Il nécessitera de nous du courage, de la détermination, de la hargne, de la volonté, et des moyens.

Ce combat, nous le mènerons afin que demain de pareilles scènes ne puissent se reproduire dans des vols commerciaux.

Nous le mènerons grâce à vous, avec vous, afin que les violences inutiles et injustifiées de certains policiers cessent, que les menaces, les intimidations et la complicité des compagnies aériennes ne soient que de mauvais souvenirs.

Vos différents messages de soutien, vos coups de fil, vos initiatives auprès de Brussels Airlines nous donnent la force et le courage nécessaires pour continuer à dénoncer l'inacceptable et exiger que justice soit faite sur cette affaire.

Depuis le début de cette triste histoire, je suis accompagné par des représentants de La Ligue des Droits de l'Homme de Belgique et du CIRE (Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers) disponibles et efficaces qui m'apportent une aide juridique très importante et un soutien moral permanent.

Mes intérêts sont défendus par deux avocats disponibles, formidables et très déterminés.

Dans les prochains jours, cette affaire passera à une nouvelle phase. Je me rendrai à Bruxelles pour des auditions avec des enquêteurs du Service d'enquêtes du Comité P (Comité Permanent de Contrôle des Service de la Police) et le Juge d'instruction.

Conscient que je ne peux mener à bien ce combat qu'avec votre soutien permanent, je me permets aujourd'hui de lancer un appel à votre solidarité, votre aide et vos dons pour pouvoir financer les futures dépenses liées à ce combat (déplacements à Bruxelles, frais de justice et honoraires de mes avocats).

Je vous remercie d'avance pour votre soutien et votre solidarité et vous prie d'envoyer vos dons en mentionnant **Soutien à Serge FOSSO** à :

**Serge NGAJUI FOSSO**

**9 Villa Jean Jaurès**

**92110 Clichy - France**

Par virements bancaire :

**Serge NGAJUI FOSSO**

**BNP PARIBAS**

**Compte : 00064 00000607856**

**IBAN : FR76 3000 4000 6400 0006 0785 696**

**BIC : BNPAFRPPGN**